



Transférer mon dossier de naturalisation

Par **Pylyr**, le **12/04/2023** à **15:54**

Bonjour,

J'ai un problème pour transférer ma demande de naturalisation des Alpes Maritimes vers l'Essonne. J'habite à Nice depuis 8 ans et n'ai pas hésité à y faire ma demande. Depuis 3 ans, j'étudie également dans l'Essonne, mais je fais régulièrement la navette entre les deux. L'adresse figurant sur mon titre de séjour est celle de l'Essonne. Je ne savais pas qu'il fallait faire la demande au lieu de l'adresse du titre de séjour. Ok, donc maintenant je veux qu'ils transfèrent la demande à Essonne. Entre-temps, ils sont passés de l'acceptation des documents par courrier à l'acceptation des documents par le biais d'un site web. Je me connecte au site web - mais mon adresse est déjà la bonne, je n'ai rien à faire. J'ai essayé d'écrire des courriels et d'appeler la préfecture, mais en vain - ils ne répondent tout simplement pas.

Dois-je leur envoyer une lettre recommandée? La préfecture de Nice est très lente et elle traite les documents à partir d'octobre 2018 maintenant, alors que la préfecture de l'Essonne traite les documents à partir d'avril 2022.